

Le Burundi cherche à généraliser l'enseignement préscolaire

Arrib News, 22/04/2014 – Source Xinhua – Le Burundi prendra des mesures pour favoriser l'accès à l'école maternelle ou préscolaire des enfants de 0 à 6 ans, a-t-on appris mardi dans un colloque international de quatre jours sur l'éducation préscolaire, qui se tient depuis mardi au Burundi. « Au Burundi, les enfants de 0 à 6 ans représentent 24% de la population, mais seulement 4,8% de ces enfants accèdent à l'école maternelle ou préscolaire avant l'âge officiel d'entrer au primaire qui est de 7 ans », a souligné Johannes Wedenig, représentant du Fonds des Nations Unies pour les Enfants (UNICEF) au Burundi lors des cérémonies d'ouverture dudit colloque.

Afin d'améliorer cet accès, le ministre en charge de l'Enseignement préscolaire envisage de multiplier les infrastructures pour accueillir 50% des enfants de cette catégorie d'âge dont 86% dans les structures communautaires et 10% dans les structures publiques en 2020. « Des efforts sont envisagés pour encourager les communautés à investir au service de l'éducation préscolaire », a déclaré le secrétaire permanent au ministre de l'Enseignement Base et Secondaire, Enseignement des Maîtres, Formation Professionnelle et Alphabétisation, Liboire Bigirimana. Pour sa part, le porte-parole de ce ministre, Juma Edouard, a développé les avantages d'envoyer les enfants à l'enseignement préscolaire. « Scientifiquement, il est prouvé que le cerveau du jeune enfant est pratiquement développé à l'âge de 5 ans à 90%. Autrement dit, c'est à cette période qu'il faut développer chez l'enfant ce qu'on appelle ce soit sur le plan cognitif, que ce soit au niveau psychomoteur ou que ce soit même au niveau de la socialisation », a expliqué Juma Edouard.